



MÉMO DES NOMMÉS
CÉSAR 2023

ACADÉMIE DES ARTS ET TECHNIQUES DU CINÉMA

p.03 **Nommé-e pour un César**
Qui vous a nommé ?
Comment ?
Premier tour de vote

p.07 **Gros Plan sur les Nommé-es**
Dîner des Nommé-es
Prix Daniel Toscani du Plantier
Préparer votre venue à la Cérémonie
Second tour de vote

p.13 **48^e Cérémonie des César**
Où est ma place ?
Quelques conseils

p.17 **Vous êtes Lauréat-e**
Prise de parole
Parcours coulisées

p.23 **Après la Cérémonie**
Dîner, danser ...
Plus tard ...



NOMMÉ-E POUR UN CÉSAR

Qui vous a nommé ?

Les 4705 membres de l'Académie des César à jour de leur cotisation.

Ce sont des professionnels de l'industrie cinématographique, répartis en neuf collèges de "métiers" (acteur-rice-s, réalisateur-rice-s, auteur-e-s, technicien-ne-s, producteur-rice-s, distributeur-rice-s et exportateur-rice-s, industries techniques, agent-e-s artistiques, attaché-e-s de presse, directeur-rice-s de casting, exploitant-e-s de salles), auxquels viennent s'ajouter des personnalités dont l'activité soutient le rayonnement et le dynamisme du cinéma en France, rassemblées dans un dixième collège de "membres associés".

Comment ?

Par vote électronique à bulletin secret par lequel les membres de l'Académie ont exprimé leurs préférences parmi les films sortis en salle en France durant l'année 2022, et les personnes ayant collaboré à ces films.

Dès la fin du mois d'octobre, l'Académie active, auprès des ayants-droit, plusieurs dispositifs payants pour aider ses membres à voir ou revoir les films de l'année :

- envoi postal d'exonération (pour les films à l'affiche)
- envoi postal d'invitation à des projections privées
- mise à disposition du film sur la Plateforme de visionnage César 2023

Cette année les 4705 membres votants ont ainsi reçu par mail leurs codes d'accès personnels à la Plateforme de visionnage César sur laquelle une grande partie des films éligibles aux César 2023 y sont présentés.

Ce sont les ayants-droit des films éligibles qui décident de présenter, s'ils le souhaitent, leur film aux membres de l'Académie à travers ces options proposées.

Début janvier, ces 4705 membres votants ont reçu le matériel de vote du premier tour : codes d'accès personnalisés pour le vote en ligne, Index des Films, et Guide Films qui recense l'ensemble des films éligibles aux César de l'année, sortis en salle entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022, ainsi que les noms des personnes ayant collaboré à ces films, et à ce titre éligibles aux autres catégories de César attribués à des personnes.

Premier tour de vote

Le premier tour de vote a été ouvert le 2 janvier et clos le 24 janvier 2023 à minuit.

L'Académie des César utilise un dispositif de vote en ligne réservé aux membres votants de l'Académie intégralement identifiés, tout en garantissant l'anonymat et la confidentialité des résultats.

Le dépouillement du vote a été effectué dans la nuit par Voxaly, la société spécialisée à qui l'Académie a confié l'organisation du vote, sous le contrôle de Maître Perrier et de Maître Boghen, Huissiers de justice.

Le 25 janvier à 10h, Maître Perrier a remis l'enveloppe cachetée contenant les nominations à la Présidente de l'Académie, Véronique Cayla. Les Nominations ont ensuite été mises en ligne sur le site et les réseaux sociaux de l'Académie.

À la suite des Nominations, l'équipe de l'Académie s'occupe de vos invitations pour assister au Dîner des Nommé-e-s (au Fouquet's) puis à la Cérémonie (à l'Olympia).

Lors du Dîner des Nommé-e-s, l'Académie organise également plusieurs actions qui vous sont spécifiquement dédiées :

- Remise de votre Certificat Officiel de Nomination
- La Photo des Nommé-e-s
- Les Paroles de Nommé-e-s



Dîner des Nommé-e-s

L'Académie vous invite à vous retrouver avec l'ensemble des Nommé-e-s au Restaurant Le Fouquet's pour un dîner de gala en votre honneur. Nous demandons à tous nos invités d'être habillés en conséquence (tenue de gala obligatoire).

C'est à cette occasion que vous sera remis votre **Certificat Officiel de Nomination**. Il s'agit d'un exemplaire unique calligraphié à la main.

C'est également lors de ce dîner que l'on vous proposera de participer au **Parcours des Nommé-e-s** :

- **Paroles de Nommé-e-s** : interview avec l'un des journalistes engagés pour l'occasion par l'Académie. Ces vidéos seront ensuite mises en ligne sur le site et les réseaux sociaux de l'Académie.
- **Photo des Nommé-e-s** : l'Académie donne carte blanche aux élèves du département photo de l'École Nationale Supérieure Louis Lumière pour réaliser cette photo avec l'ensemble des Nommé-e-s.

Prix Daniel Toscan du Plantier

En tant que Nommé-e, vous allez pouvoir voter, aux côtés de l'ensemble des Nommé-e-s depuis 2008 ainsi que des 162 membres de l'Assemblée Générale de l'Association pour la Promotion du Cinéma, pour décerner le Prix Daniel Toscan du Plantier 2023, destiné à récompenser la productrice ou le producteur qui aura marqué l'année écoulée.

Vous allez recevoir prochainement par mail, le matériel de vote en ligne, comprenant :

- la liste des productrices et producteurs finalistes ;
- vos codes confidentiels vous permettant de voter en ligne ainsi que la notice qui décrit la procédure de vote.

Le Prix sera remis le 13 février prochain lors de la Soirée César & Production à l'Hôtel InterContinental Paris - Le Grand, à laquelle seront conviés l'ensemble des productrices et producteurs des films éligibles au César 2023 du Meilleur Film.

Préparer votre venue à la Cérémonie

À l'heure où vous lisez ce mémo, l'équipe de l'Académie a déjà pris contact avec vous pour vous faire parvenir votre invitation pour la Cérémonie des César qui se déroulera à l'Olympia le vendredi 24 février 2023.

Elle est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant le déroulement de la soirée : votre arrivée à l'Olympia, votre possible accompagnant-e, comment se passe votre éventuelle montée sur scène, le parcours coulisses d'un lauréat, l'après Cérémonie, etc...

De leur côté, les Maîtresses et Maîtres de Cérémonie ou les équipes de Flab Prod (la société qui produit la Cérémonie) peuvent avoir besoin de prendre contact avec vous pour les besoins de la mise en scène. Merci d'avance de leur réserver le meilleur accueil.

Second tour de vote

C'est la dernière ligne droite.

Les codes d'accès pour le second tour de vote ont été envoyés aux membres de l'Académie dès le 1^{er} février. Les votants vont pouvoir exprimer leurs préférences parmi les nominations pour élire les 24 lauréats.

Il n'est pas possible de connaître les résultats à l'avance.

La clôture définitive des votes du second tour a lieu le 24 février à 16h00, soit moins de cinq heures avant le début de la Cérémonie.

Maître Perrier, Huissier de justice, accompagnée de son collaborateur Maître Boghen, procèdent, dès 16h01 à l'extraction des résultats, puis à leur mise sous enveloppes cachetées.

C'est Maître Perrier en personne qui remettra à chacun des remettants, au fur et à mesure de la progression de la Cérémonie, l'enveloppe cachetée contenant le nom du lauréat. Celle-ci reste cachetée jusqu'à son ouverture, sur scène et en direct.



48^e CÉRÉMONIE DES CÉSAR
VENDREDI 24 FÉVRIER 2023, À L'OLYMPIA

Où est ma place ?

Tout-tes les Nommé-e-s sont placés à l'Orchestre de l'Olympia.

La Cérémonie vous est dédiée, vous en êtes les premiers invités. L'équipe de l'Académie a déjà vu avec vous les possibilités qui vous sont offertes pour que vous soyez accompagné-e (selon la quantité des places dont nous disposons).

Le service billetterie vous a déjà fait parvenir par mail votre formulaire d'invitation, qu'il faut compléter et renvoyer.

Il vous suffira d'en suivre les instructions pour obtenir votre « Pass d'accès électronique ». Celui-ci vous permettra, le soir de la Cérémonie, de retirer vos billets à l'entrée de l'Olympia (n'oubliez pas votre pièce d'identité).

Quelques conseils

Horaires :

Les portes de l'Olympia ouvrent aux invités dès 18h30 et se ferment à 20h15.

Vous pourrez directement accéder à votre place en salle afin de suivre sur grand écran l'ensemble des arrivées sur tapis rouge. Les portes de la salle seront closes à 20h30.

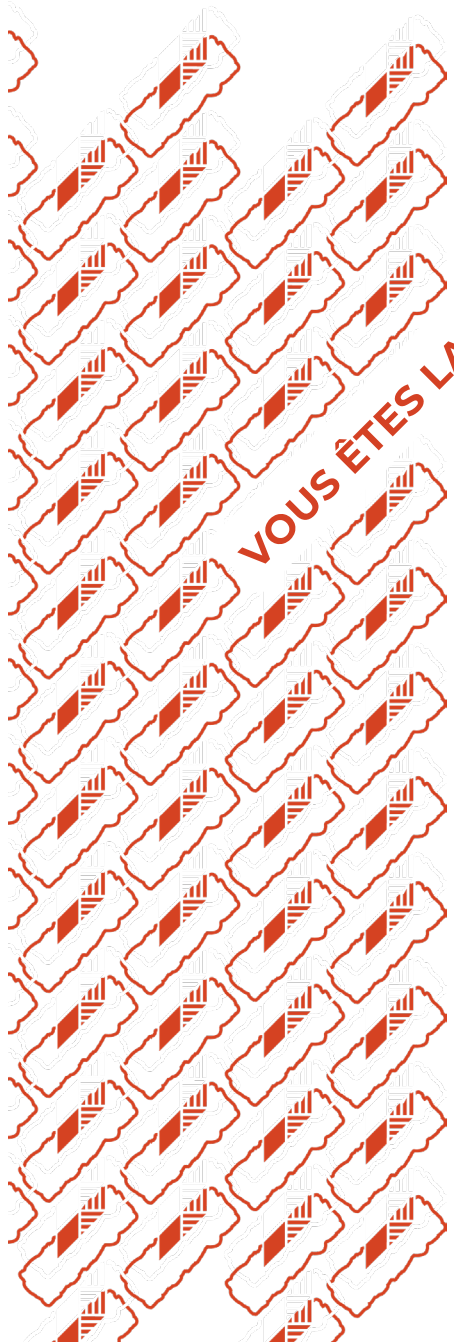
La Cérémonie commence à 20h45 précises, heure de la prise d'antenne en clair et en direct sur Canal+.

Courtoisie :

C'est une soirée de gala, nous demandons donc à tous nos invités d'être habillés en conséquence (tenue de gala obligatoire).

Merci de respecter les horaires d'arrivée inscrits sur votre « Pass d'accès électronique » et de bien vouloir vous prêter aux procédures de contrôle.

N'attendez pas le tout dernier moment pour vous installer à votre place afin de faciliter l'entrée dans la salle de tous les invités.



VOUS ÊTES LAURÉAT·E!

Prise de parole

Afin de garder un bon rythme et une durée raisonnable de l'ensemble de la Cérémonie, vous disposez d'un temps de parole d'**1 minute sur scène**.

Dans le cas de plusieurs lauréats pour un César, **1 seule prise de parole par film sera autorisée** (hors César du Meilleur Film).

La personne prenant la parole sur scène aura à charge de présenter la-les personne-s qui l'accompagne-nt.

- Pour le « César du Meilleur Film » : le-la producteur-ric(e) et le-la réalisateur-ric(e) du film seront appelés sur scène, dans cet ordre, et **disposeront d'1 minute de temps de parole à se répartir**.
- Pour les autres « César » attribués à des films : le-la réalisateur-ric(e) du film sera appelé-e sur scène, étant entendu que le-la producteur-ric(e) délégué-e pourra l'accompagner sur scène s'il-elle le désire. Ils ne disposeront que d'**1 seule prise de parole sur scène**. Dans le cas où ce n'est pas le-la réalisateur-ric(e) qui prend la parole, le secrétariat de l'Académie devra être informé 48h avant le début de la Cérémonie de la personne qui aura été désignée à cet effet.
- Pour les « César » attribués à des personnes : le-la lauréat-e sera appelé-e sur scène et disposera d'**1 minute de temps de parole**. Dans le cas où plusieurs personnes seraient lauréates du même César, elles seront toutes appelées sur scène, mais disposeront d'**1 seule prise de parole** (par film). Le secrétariat de l'Académie devra être informé 48h avant le début de la Cérémonie de la personne qui aura été désignée par ses pairs pour les représenter, la personne prenant la parole ayant à charge de présenter ceux qui l'accompagnent.

En coulisses, un deuxième temps de parole, non limité en durée, destiné à être mis en ligne en accès libre sur le site internet de l'Académie, vous sera proposé.

Suggestions

- N'hésitez pas à préparer votre discours à l'avance. Cela reste la meilleure façon de gérer le stress du passage sur scène, toujours sous-estimé.
- N'hésitez pas à parler de cinéma, ce qui vous a poussé à faire votre métier, les films et les figures qui vous ont inspiré, ce qui vous passionne... Votre discours peut être à l'image du cinéma : touchant, surprenant, vivant...

À la fin de votre discours, une personne de l'équipe de l'Académie vous attendra à votre sortie de scène. Elle vous accompagnera sur un parcours presse en coulisses. Vous ne revenez donc pas tout de suite vous asseoir dans la salle. Votre nouveau statut de lauréat-e entraîne quelques obligations médiatiques...

Parcours coulisses

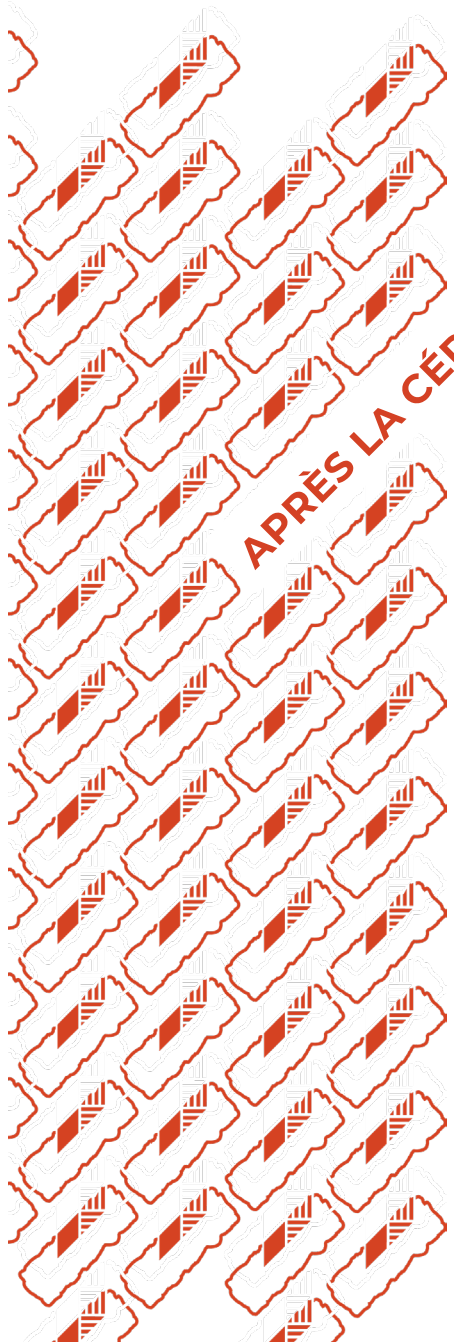
Dès votre sortie de scène, votre statuette sera gravée à votre nom, puis suivra une interview, mise en ligne en accès libre sur le site de l'Académie et les réseaux sociaux.

Une autre interview pour l'antenne de Canal+ vous sera éventuellement proposée.

Par la suite, le Photocall et le TV Call vous attendront en Salle de Presse. Y seront présents l'ensemble des médias accrédités par l'Académie (TV, radio, presse écrite).

Pour finir, vous passerez par le Studio « Photo Officielle » de l'Académie, dans lequel les étudiants de l'École Nationale Supérieure Louis Lumière feront votre portrait avec votre César.

Vous en aurez terminé avec le parcours média officiel, que nous vous remercions de bien vouloir respecter.



APRÈS LA CÉRÉMONIE

Dîner, danser...

En tant que Nommé-e, vous serez invité-e par l'Académie au Dîner de Gala au Fouquet's, et à La Party (au Club Haussmann), pour lesquels vous avez reçu, par courrier, les invitations indispensables.

Un service de navettes et de voitures sera mis à votre disposition à la sortie de l'Olympia pour vous rendre au Fouquet's. Il vous sera demandé de présenter l'invitation pour le Dîner de Gala que vous aurez reçue en amont.

Un photocall attendra tous les invités à l'entrée du Fouquet's. Dans l'enceinte du Fouquet's le placement est libre.

À la suite du dîner, vous serez les bienvenus à La Party, qui aura lieu cette année au Club Haussmann (invitation à présenter à l'entrée).

Plus tard...

Si vous ne l'êtes pas déjà, votre nomination vous donne la possibilité de devenir **Membre de l'Académie** sans avoir à déposer un dossier de candidature.

Dans le courant du mois d'avril, vous recevrez un courrier en ce sens vous présentant le Règlement de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et vous proposant d'en devenir membre. Il vous suffira alors d'y répondre favorablement en vous acquittant de votre cotisation annuelle.

Le César des Lycéens

Les 5 films nommés pour le César du Meilleur Film vont être soumis au vote des 1979 lycéens participant au César des Lycéens pendant la même période que les membres de l'Académie. Le film lauréat sera annoncé le lundi 27 février par le Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Pap Ndiaye, et la Présidente de l'Académie des César, Véronique Cayla.

Si vous êtes lauréat-e, votre César vous sera remis début avril lors d'une Masterclass avec les lycéens participants dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne.

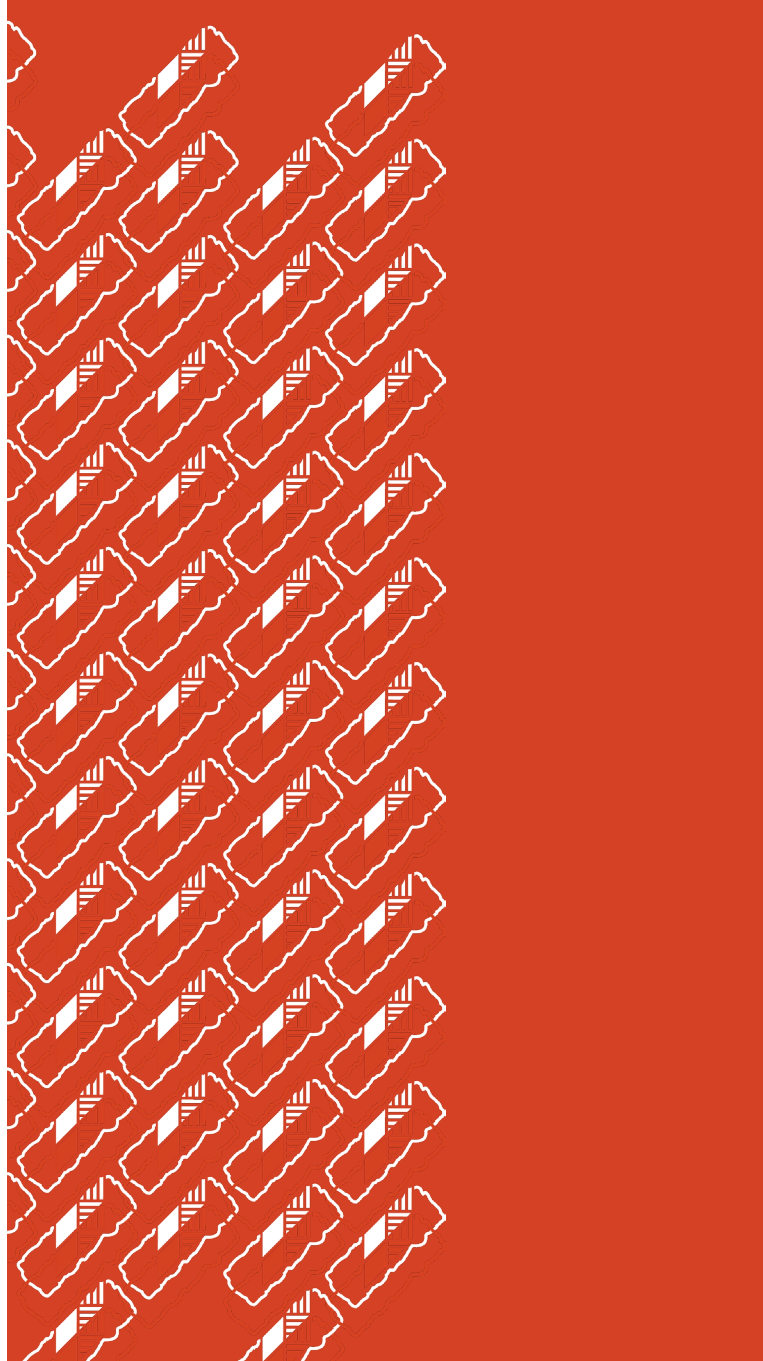
Les Nuits en Or

Si vous êtes lauréat·e de l'un des trois César du Court Métrage, vous serez invité·e à participer au mois de juin aux Nuits en Or. Une trentaine de courts métrages primés par leur Académie Nationale de Cinéma (Oscar, Bafta, Magritte...) seront diffusés partout en France et en Europe. Vous serez notamment invités à échanger avec le public lors des projections à Paris.

Un César à l'École

Et si vous êtes lauréat·e d'un César, l'Académie, conjointement avec l'association Un Artiste à l'École, vous proposera de participer au dispositif Un César à l'École, en vous invitant à revenir sur les bancs du collège ou du lycée que vous avez fréquenté durant votre scolarité pour y vivre une rencontre inédite avec la génération actuelle d'élèves (selon la disponibilité des établissements scolaires).

Ce programme a pour vocation de fédérer les jeunes autour du cinéma en partageant avec eux votre parcours, votre passion pour le cinéma et leur apporter un éclairage unique sur votre métier. Ce projet de transmission est ainsi la promesse d'une expérience humaine inédite aussi bien pour vous que pour les élèves.



11 RUE DE L'AVRE, 75015 PARIS / TÉL. +33 (0) 1 53 64 05 25
INFO@ACADEMIE-CINEMA.ORG / ACADEMIE-CINEMA.ORG

 **CÉSAR** 2023